



R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 1 7



Document édité par France Nature Environnement Centre-Val de Loire, 3 rue de la Lionne, 45 000 Orléans – Directeur de la publication : Samuel Senave – Coordination et mise en page : Charlotte Le Moigne - Rédaction : bénévoles et salarié.e.s de FNE Centre-Val de Loire et associations du réseau. **Impression : — Document imprimé sur du papier recyclé par une imprimerie labellisée Imprim'Vert.**

Crédits photos

Couverture : Renard Roux - Acadiau d'images photographe nature par Alexandre Roubalay - www.acadiaudimages.fr

Intérieur : Acadiau d'images photographe nature par Alexandre Roubalay - www.acadiaudimages.fr (p. 3, 6-7,19,24) / Avern (p.41) / Florian Laurenceau (p.17) / Francis Lherpinière (p.42) / Guy Janvrot - www.albumsnaturejanvrot.fr (p. 4, 12-13,38-39) / Jacques Baillon (p.27) / Laurent Palussière (p.21) / Loiret Nature Environnement (p.45) / LPO Touraine (p.42) / Nature 18 (p.41) / Perche Nature (p.43) / Pixabay (p.15, 30-31) / SEPANT (p.43) / Sologne Nature Environnement (p.44) / Réseau FNE Centre-Val de Loire (p.4,5,18,25,33).



R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 1 7

France Nature Environnement Centre-Val de Loire
3, rue de la Lionne 45 00 ORLÉANS
www.fne-centrevaldeloire.org / contact@fne-centrevaldeloire.org
Tél. : 02.38.62.78.57

Saurons-nous prendre le virage de la transition dans notre région ?

L'accord de Paris sur le climat a 2 ans, et le niveau d'engagement actuel de la communauté internationale reste timide. Alors que les événements et constats s'additionnent, les projections montrent qu'on se dirige vers une hausse des températures à +3°C en 2100, pour un objectif nécessaire et critique établi à « bien en dessous de 2°C ».

On parle déjà de la COP 24, qui doit être l'échéance d'adoption des règles d'applications de l'accord. Alors, 2018 sera-t-elle l'année d'un réel virage de la transition ?

➡ Notre réseau d'associations FNE-Centre Val de Loire est l'acteur qui doit rester en éveil et proactif face à ces enjeux à l'échelle de notre région.

➡ Nous avons su nous mobiliser pour dénoncer les arrêtés régressifs quant à la prise en compte des points d'eaux bénéficiant d'une zone de non traitement (ZNT).

➡ Nous nous sommes concertés et formulons un ensemble de propositions pour une direction forte de transition écologique et énergétique sur nos territoires, ceci dans le cadre des enjeux du futur « Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires » qui s'élabore pour 2019.

Nous avons aussi le désir d'un nouvel élan pour un réseau d'échanges de données naturalistes. Nous construisons ainsi la capitalisation et la mutualisation de la connaissance, mais nous avons aussi un devoir d'ouverture vers un public large. C'est bien l'une des finalités de notre projet de portail de visualisation, dont nous souhaitons toutes et tous la réussite : rendre la biodiversité et la nature proche de tous, comme partie intégrante de notre bien-être et de notre qualité de vie.

La création d'une Agence régionale pour la biodiversité (ARB), qui doit se concrétiser pour 2019, reste aussi un message fort pour une prise de conscience citoyenne : soyons bienveillants et contribuons à sa réussite.

Renforcer la préservation des milieux naturels et de leurs fonctionnalités écologiques est une question fondamentale face au changement climatique, car c'est une source essentielle de limitation de ses effets. C'est un enjeu stratégique pour les politiques actuelles d'aménagement des territoires.

Il est aussi possible de favoriser une économie plus « économe » au sens premier du terme ; c'est à dire soucieuse d'une préservation des ressources, d'échanges et de productions au juste besoin, qui crée plus d'autonomie localement en circuits courts.

Cette perspective n'a aucune connotation de recul, mais est bien au contraire un chemin pour une avancée pérenne. La possibilité d'une transition réussie en région est alors en cela une formidable source d'optimisation, d'innovation et de motivation.

"La possibilité d'une transition réussie en région est en cela une formidable source d'optimisation, d'innovation et de motivation."



Sommaire

Notre année / 4

Notre fédération / 6

Nos actions / 12

Défendre

Fédérer

Sensibiliser

Mobiliser

Former

Nos partenaires / 35

Nos finances / 36

Nos associations / 38

C'était 2017

Actions de sensibilisation, formations, événements régionaux et concertation sur la future Agence régionale pour la biodiversité ont marqué ces douze derniers mois.



— 31/01 —



Une ARB en construction

Un premier séminaire de préparation de l'Agence Régionale pour la Biodiversité s'est conduit au Conseil régional. L'ensemble des acteurs concernés de près ou de loin par la biodiversité étaient invités à participer à cet événement. FNE Centre-Val de Loire était présente et a exprimé sa volonté forte d'être intégrée à cette réflexion.

— 28/02 —



Tous à l'eau

Le Directoire eau s'est réuni afin de fixer les orientations et les actions à mener au cours de l'année. Cette réunion a aussi permis aux membres d'échanger sur les problématiques rencontrées et démarches engagées sur leur territoire.

— 08/06 —



Eau'bjectifs citoyens

Afin de sensibiliser le grand public à la préservation de la ressource en eau, une soirée ciné-débat « Eau & environnement » a été organisée à Orléans. Allain Bougrain-Dubourg, Bernard Chevassus-au-Louis et Guillaume Bodin étaient présents pour débattre suite à la projection du film « Zéro phyto, 100% bio ».

— 3-5/07 —



Macro-invertébrés

Dans le cadre des formations modulaires une quinzaine de personnes a été initiée aux indicateurs macro-invertébrés en milieux aquatiques. Petits animaux vivant au fond de la rivière (sur et dans les sédiments). Ils sont à l'origine de divers indices biologiques et permettent d'évaluer la qualité biologique des cours d'eau. Identification, réalisation d'IBGN* et interprétation des résultats étaient au programme.

*Indice biologique global normalisé.

— 02/10 —



Inventaire des ZNIEFF

En 2017, FNE Centre-Val de Loire a organisé la première réunion régionale de coordination de l'inventaire ZNIEFF. Ainsi, 11 associations ayant obtenu des financements pour réaliser des prospections de terrain ont été accompagnées par la fédération qui leur a proposé des outils pour les aider à prioriser leurs inventaires de terrain sur la base de données faune. Une trame commune de rapport a d'ailleurs vu le jour, suite à la réunion de concertation afin d'harmoniser les résultats en région pour les années à venir.



— 03/03 —

Vous avez dit Malacologie ?

Les experts en malacologie de la région se sont réunis et ont décidé de constituer un groupe régional au sein du pôle faune de l'Observatoire régional pour la Biodiversité. Les acteurs, pour la plupart des bénévoles, souhaitent dresser un état des connaissances en région qui permettra ensuite d'alimenter la réflexion sur la mise à jour de la liste déterminante ZNIEFF mollusques. À plus long terme, le groupe souhaiterait travailler sur la mise à jour de la liste rouge régionale mollusques.

— 22/04 —

Assemblée générale

Notre assemblée générale fut marquée par le changement de président. Après 23 ans à la tête de la fédération, Guy Janvrot a passé le relais à Samuel Senave. Guy Janvrot est toujours présent au sein de FNE Centre-Val de Loire en tant que Vice-président.

— 15/05 —

Partager pour mieux protéger

Pour la 2nde édition de « Naturellement dehors ! », manifestation coordonnée par l'ÉcoPôle, la fédération a organisé une animation sur l'importance des données naturalistes : pourquoi et comment partager ses observations faune et flore ?

— 25/08 —

Ateliers jardinage

Top départ des ateliers pour apprendre à jardiner au naturel. 4 ateliers sur Orléans en partenariat avec l'AOJOF, la SHOL et le CDHR Centre-Val de Loire et 4 ateliers sur Tours en collaboration avec la SHOT. De la reconnaissance des auxiliaires à la préparation du jardin pour l'hiver, tout a été passé en revue !

— 28/09 —

Dans le Cher pour la 50^e

C'est à Marçais (18) que fut célébrée la 50^e commune engagée dans une démarche d'Inventaire de la biodiversité communale (IBC) en présence de Mme Michelle Rivet, maire de Marçais.



Naturellement dehors ! 2nde édition

— 16/11 —

Journée de cohésion

La « Journée des salarié.e.s » du réseau a eu lieu à Bléré (37). L'objectif d'une telle journée ? Renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau au travers de la réalisation d'ateliers et de chantiers natures.

— 07/12 —

Plantes invasives

« Gérer les plantes invasives aux abords des voies de communication », voici la thématique de la journée régionale Ecophyto qui s'est déroulée à Orléans. Élus, agents de collectivités, associatifs ou encore gestionnaires de voies de communication étaient présents.

12
outils de
communication
RÉALISÉS EN 2017





Notre fédération

**FNE Centre-Val de
Loire en 2017, c'est... / 08**

Notre identité / 09

**Une équipe
mobilisée / 10**

**Gouvernance
et appui salarié / 11**

FNE CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2017, C'EST...

Un mouvement citoyen



4 3 9 6⁽¹⁾
adhérents au
mouvement FNE Centre-
Val de Loire par le biais
de nos associations



16
associations locales
ou départementales



Des militant.e.s présent.e.s
**dans plus de
30 instances**

Une fédération

16

associations couvrant
l'intégralité de la région



2 associations régionales **8** associations départementales **6** associations territoriales

Retrouvez la carte et la liste des associations membres page 40

Une association

Créée en 1980,
agrée pour la protection
de l'environnement
en **1984**



Organisme de formation
depuis

2011

Indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux



Porte-parole des associations
de protection de la nature et de l'environnement

Fixer les orientations politiques, déterminer les combats prioritaires, coordonner l'action des associations, bâtir des positions qui seront portées auprès des pouvoirs publics : pour accomplir toutes ces missions, notre mouvement s'appuie sur l'expertise de ses associations, l'énergie de ses bénévoles et sur une gouvernance démocratique solide. Ensemble, nous partageons nos expériences, nos points de vue et nos plaidoyers.

Sa vision

La Fédération œuvre en région Centre-Val de Loire pour que chaque citoyen améliore sa conscience environnementale et pour que chaque collectivité et chaque entreprise pensent leurs activités au prisme du développement durable.

Ce dernier prend en compte de manière simultanée la qualité environnementale, l'équité sociale et l'efficacité économique. Ce modèle, visant à l'épanouissement de tous pour aujourd'hui et demain, ne peut se développer que sur la base de principes fondamentaux qui sont : la solidarité, la précaution environnementale, la participation et la responsabilité. Le développement durable est l'affaire de tous et chacun à son niveau doit y contribuer. Tous les gestes entrepris dans ce sens au niveau local ont et auront un impact positif sur l'ensemble de la planète (climat, biodiversité, qualité de l'eau...)./

Sa mission

Proposer, favoriser et accélérer les démarches ayant pour but d'assurer la préservation du patrimoine naturel, le partage équitable des ressources et le relais de la connaissance scientifique.

Pour y parvenir, la fédération :

- fait émerger des projets d'ampleur régionale poursuivant les buts précédemment cités,
- assure une mission d'animation et de coordination avec chacune des associations affiliées pour les accompagner dans la mise en œuvre de la déclinaison des projets régionaux sur leur territoire d'action,
- participe aux débats publics en faisant part de sa position et en étant force de proposition. Les solutions qu'elle apporte visent toujours à préserver et protéger l'environnement,
- via la rédaction et l'élaboration d'outils de communication, FNE Centre-Val de Loire œuvre à la sensibilisation du grand public et des professionnels sur de nombreuses thématiques./

Ses valeurs

Anticipation En tant que sentinelles de l'environnement, nous restons en alerte face aux actualités environnementales et scientifiques. C'est à la lumière de ces actualités que nous donnons notre position sous forme d'argumentaire solide basé sur des données scientifiques, et que nous proposons des projets novateurs.

Respect Nous travaillons pour le respect de l'environnement et dans le respect d'autrui en recherchant un équilibre entre préservation de la nature et activités humaines. L'environnement a besoin de l'humain pour être préservé autant que l'humain a besoin de l'environnement pour sa survie.

Échange Parce que nous ne pouvons agir seuls et souhaitons prendre en considération l'avis de nos partenaires, nous plaçons l'échange au cœur de nos actions. De ces échanges doivent naître des dialogues constructifs permettant la recherche de solutions adaptées aux territoires et faisant consensus.

identité

ET C'EST AUSSI...

Une équipe mobilisée



35

**bénévoles
impliqué.e.s
au quotidien**



1 5 8 9

**heures de bénévolat
réalisées en 2017**

Elles et ils déterminent les orientations politiques,

participent aux instances décisionnaires de FNE Centre-Val de Loire et représentent l'association.

5

**salarié.e.s =
le soutien
opérationnel**



Pour mettre en œuvre les orientations politiques.

**Pour travailler main dans
la main avec les bénévoles**

3 femmes

2 hommes



33 ans en moyenne

6 réseaux thématiques

1 réseau =

1 responsable bénévole + 1 salarié.e

+ des bénévoles de toutes les associations = plus de compétences, des points de vue multiples



Agriculture



**Responsabilité sociétale
des entreprises**



**Eau et
milieux aquatiques**



Pesticides



**Prévention et gestion
des déchets**



Biodiversité

35 bénévoles issus des associations du réseau s'investissent au sein des instances décisionnaires de notre organisation. À leur côté, 5 salariés assurent un soutien technique et opérationnel.



Guy Janvrot,
VICE-PRÉSIDENT
DE FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
CENTRE-VAL DE
LOIRE

Gouvernance et appui salarié

Une gouvernance solide

Pour accomplir toutes ses missions, la fédération s'appuie sur 35 dirigeants bénévoles, issus en majorité des associations de terrain. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité, coordonnent l'action des associations avec l'appui des directeurs des structures membres.

La démocratie en pratique

Le conseil d'administration est composé de membres de droit et de membres élus. Il a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 22 avril 2017. Une fois élu le conseil d'administration a procédé à son tour à l'élection des membres du bureau. Guy Janvrot a décidé de quitter la présidence de la fédération. C'est Samuel Senave, administrateur à Sologne Nature Environnement, qui a pris la relève. Jean-Louis Posté a été renouvelé dans son mandat de secrétaire et Jean-Louis Pratz en tant que trésorier. Sept réunions de bureaux et trois de conseils d'administration ont permis la préparation et la réalisation des actions développées au fil de ce rapport.

L'appui salarié

5 salarié.e.s en contrat à durée indéterminée, 3 femmes et 2 hommes, d'une moyenne d'âge de 33 ans, accompagnent les bénévoles de FNE Centre-Val de Loire dans la mise en œuvre des actions fédérales.

L'équipe est constituée d'une directrice, d'une chargée de missions biodiversité, d'un coordinateur eau et agriculture, d'une chargée de missions environnement et communication et d'un agent administratif.

Gouvernance

Conseil d'administration ⁽¹⁾

Bureau :

Samuel Senave,
président, Sologne Nature Environnement

Guy Janvrot,
vice-président, Loiret Nature Environnement

Jean-Louis Senotier,
vice-président, Loiret Nature Environnement

Germaine Fraudin,
vice-présidente, AVERN

Pierre Richard,
vice-président, SEPANT

Nicole Combredet,
vice-présidente, CDPNE

Jean-Louis Posté,
Secrétaire, Mauves Vivantes

Jean-Louis Pratz,
Trésorier, CERCOPE

Alain Favrot,
Nature 18

Jacques Lucbert,
Indre Nature

Daniel Grande,
FNE Centre-Val de Loire

Les membres de droit : Bernard Dupou (Loir-et-Cher Nature), Christian Andres (LPO Touraine), Daniel Besnard (CDPNE), Emmanuel Régent (Sologne Nature Environnement), Isabelle Vaissade-Maillet (Nature 18), Jean-Marie Salomon (Mardiéval), Jean-Claude Roberdeau (SFOCL), Martine Burguière (Loiret Nature Environnement), Michel Cohu (Eure-et-Loir Nature), Patrick Chevallier (Perche Nature), Philippe Kuligowski (Corbeaux Gâtinais Nature), Michel Prévost (Cen Centre-Val de Loire).

Les membres élus : Anne-Joëlle Legourd (FNE Centre-Val de Loire), Claude Surand (Loiret Nature Environnement), Sylvie Boillon (Mardiéval), Véronique Ledieu (AVERN).

Consulter nos statuts sur fne-centrevaldeloire.org > Qui sommes-nous ?

⁽¹⁾ au 31 décembre 2017



Nos actions

Défendre / 14

Fédérer / 16

Sensibiliser / 22

Mobiliser / 26

Former / 32

Défendre

Pour faire face à la crise écologique, nous déployons tous les outils de la démocratie. Notre fédération défend les intérêts de l'environnement, les droits des associations de protection de la nature et l'accès à l'information de tous les citoyens, qui doit être garanti même dans un contexte d'état d'urgence.

Au secours des points d'eau



ZONES DE NON TRAITEMENT

L'arrêté ministériel du 4 mai 2017, relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants, prévoit le respect d'une zone non traitée (ZNT) à proximité des points d'eau. Cet arrêté fait suite à l'annulation par le Conseil d'État de l'arrêté ministériel du 12 septembre 2006, relatif au même sujet, pour vice de forme.

Cet arrêté prévoyait que le détail des ZNT devait être fixé par arrêtés départementaux. Chacun des préfets de notre région a en conséquence publié un arrêté en juillet 2017. Le réseau associatif de FNE Centre-Val de Loire, étant en désaccord sur un

certain nombre de points, a déposé un recours gracieux auprès des 6 préfectures.

Il a été demandé aux Préfets de bien vouloir revenir sur les arrêtés en abrogeant et en remplaçant les dispositions considérées comme non-conformes aux dispositions européennes et législatives applicables. Le réseau souligne qu'il y a :

- non-conformité des arrêtés à la directive européenne numéro 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

En effet, les arrêtés préfectoraux ne prennent pas en compte les zones spécifiques recensées par le SDAGE Loire-Bretagne, ni l'ensemble des sites Natura 2000 de chacun des départements.

- non-conformité des arrêtés à l'arrêté interministériel du 4 mai 2017 visé supra, et en particulier des dispositions de son article 1^{er}. Les arrêtés préfectoraux se limitent aux points d'eau recensés sur la carte départementale publiée sur le site internet de la préfecture correspondante, ainsi qu'aux plans d'eau d'une surface supérieure à un hectare.
- non-conformité de l'arrêté à l'article L. 110-1 du code de l'environnement.



Les arrêtés préfectoraux ne respectent pas l'objectif « d'absence de perte nette de biodiversité », et encore moins ne tendent vers « un gain de biodiversité » et sont d'évidence contraires au principe de non-régression de la protection de l'environnement assurée par les dispositions de l'article 2 de la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité.

L'union fait la force

Août 2017, l'été bat son plein et le gros des troupes est en congés. Pourtant c'est maintenant qu'il faut agir ! Bénévoles et salarié.e.s en poste s'organisent pour agir de manière coordonnée et s'activent pour respecter les délais impartis. Gérard Boudon, nouveau bénévole au sein de la fédération, fut d'une grande aide pour le suivi des démarches et la rédaction des recours.

Les 6 recours gracieux ont été rejetés par les Préfets. Six recours contentieux ont donc été opérés auprès du tribunal administratif. Le réseau de FNE Centre-Val de Loire n'en restera pas là. Affaire à suivre en 2018 !/



Gérard Boudon, MEMBRE DU DIRECTOIRE EAU & RÉFÉRENT SUR LES QUESTIONS JURIDIQUES

Nouveau juriste bénévole arrivé en 2017, j'ai pu apprécier la forte mobilisation développée pendant l'été par le réseau afin de pouvoir réunir dans le délai contraint de 2 mois après leur publication, les éléments nécessaires à exercer des recours contre les arrêtés ayant défini les zones de non traitement !

Fédérer

Nous affirmons notre culture et nos prises de position communes. Nous valorisons le bénévolat et l'action des associations du mouvement France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Nous favorisons les échanges d'idées et le partage de bonnes pratiques. Nous défendons le modèle associatif.

Associations en coordination



PORTAIL RÉGIONAL

Fin 2016, le Conseil d'administration de FNE Centre-Val de Loire a souhaité que soit mis en place un portail régional de visualisation des données naturalistes produites en Centre-Val de Loire. Suite à cette commande, la fédération a étudié la possibilité de mettre en place cet outil. Elle a échangé avec le Conseil régional et la DREAL Centre-Val de Loire et a obtenu, en fin d'année, une subvention de la Région qui lui permettra de travailler à la mise en oeuvre de cet outil dès 2018. Pour l'aider dans ce projet, le répertoire Bases de données a été créé. Ainsi, fin 2017, un premier jet de cahier des charges a été réalisé afin d'identifier des critères techniques permettant de choisir un outil qui répondra aux

besoins du réseau. Dans le même temps, FNE Centre-Val de Loire s'est entretenu avec le CEN Centre-Val de Loire et le CBNBP pour savoir comment ces partenaires techniques pourraient s'insérer dans un tel projet une fois l'outil choisi et les premiers tests réalisés avec les données du réseau FNE Centre-Val de Loire./



ZNIEFF

En région Centre-Val de Loire, les Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) sont l'affaire du mouvement associatif depuis toujours. La coordination régionale des ZNIEFF par FNE Centre-Val de Loire, débutée en 2015, se poursuit en 2017 avec la mise en place d'une réunion de coordination

avec la DREAL, le CBNBP (secrétaire des ZNIEFF) et les 11 associations (dont 10 du réseau FNE Centre-Val de Loire) ayant obtenu des financements pour ce dossier en 2017. L'objectif de cette réunion était de faire le point sur les freins et leviers rencontrés en 2017 sur l'action ZNIEFF, évoquer les pistes d'actions 2018 et permettre un lieu de dialogue entre les associations pour améliorer le travail en synergie des acteurs. D'autre part, la fédération a préparé, comme en 2016, un document d'aide à la priorisation de zonages à créer ou à modifier. Suite à des échanges au sein du groupe ZNIEFF, une trame commune de rapport a été définie, afin d'homogénéiser la présentation des résultats obtenus par les associations dans les années à venir./



Zygène du Sainfoin - © Florian Laurenceau

Papillon rare. Depuis juillet 2017, une espèce de papillon de nuit est venue compléter la liste entomologique du Perche. Il s'agit de la Zygène du Sainfoin (*Zygaena carniolica*) pouvant utiliser comme plante hôte le Sainfoin mais aussi le Lotier corniculé. Ce petit papillon est très rare en région Centre-Val de Loire et ne serait présent que sur une dizaine de stations.

Source : Perche Nature - Recherches Naturalistes n°5



Lucile Pierrard, DIRECTRICE

Les associations de France Nature Environnement Centre-Val de Loire jouent un rôle essentiel et irremplaçable : elles défendent l'intérêt général, la nature et notre environnement comme bien commun.

JOURNÉE DES SALARIÉ.E.S. Le réseau associatif de FNE Centre-Val de Loire s'est réuni à Bléré (37) le 16 novembre 2017. L'objectif d'une telle journée ? Se rencontrer, et échanger pour mieux se connaître tout en menant des actions en faveur de la biodiversité .

Renforcer le sentiment d'appartenance au réseau



Journée des salarié.e.s 2017



➡ Soixante-cinq salarié.e.s présents pour améliorer leur cohésion c'est bien. Mais soixante-cinq salarié.e.s présents pour améliorer leur cohésion en réalisant des ateliers et chantiers nature pour favoriser la biodiversité, c'est encore mieux !

Ainsi, tout le réseau salarié a été convié à Bléré, commune accompagnée par la SEPANT dans une démarche d'inventaire de la biodiversité communale (IBC). Les chantiers et ateliers visaient soit à mettre en œuvre des préconisations pour améliorer la biodiversité communale, soit à toiletter les sites naturels existants gérés par nos amis du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire. ➤



Charlotte Le Moigne,
CHARGÉE DE MISSIONS ENVIRONNEMENT
ET COMMUNICATION

Rien de tel qu'une journée de chantiers participatifs, où l'entraide et la cohésion sont indispensables, pour renforcer les liens au sein de notre réseau.

50

PLANTS MIS EN PLACE POUR
FORMER UNE HAIE

3

SITES ENTRETENUS

2

HÔTELS À INSECTES
CONSTRUITS

- > Au programme : tailles et débroussaillages, création d'hôtels à insectes, enlèvement de déchets et plantation d'une haie champêtre offerte par FNE Centre-Val de Loire à la commune.

Chantiers et ateliers participatifs

- Création d'hôtels à insectes sur le site du Moulin des Aigremonts. Scier, percer, clouer, disposer les différents types d'abris dans l'hôtel... ce premier atelier demanda patience et concertation.
- Enlèvement de déchets sur l'espace naturel sensible (ENS) des Grandes Fontaines géré par nos collègues du Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Centre-Val de Loire. Le gros du travail fut de retirer des bâches installées aux pieds d'îlots d'arbres et arbustes. Les bâches, bien que vieilles de 10 ans, étaient très résistantes. Sécateurs, pioche, pelle bêche et force des bras furent nécessaires pour arriver à bout de plusieurs mètres carrés.
- Entretien d'une mare. Pioches, houes, sécateurs de forces, machette

et scies à main furent indispensables pour débroussailler les alentours de la mare, tailler les arbustes et mettre en place des abris à faune.

- Taille et débroussaillage d'arbustes sur les berges de l'Herpenty. L'objectif de ce chantier ? Remettre en lumière le ruisseau à certains endroits afin de favoriser la venue de certaines espèces telle que l'Agrion de mercure. Cette libellule colonise les eaux claires, bien oxygénées, bien végétalisées et ensoleillées.

- Plantation d'une haie champêtre. Après avoir creusé les trous nécessaires, les 50 plants ont été mis en place. Il faut désormais attendre que la haie grandisse et s'étoffe afin qu'elle devienne un véritable abri pour oiseaux, hérissons et autres auxiliaires mais aussi qu'elle constitue un corridor écologique pour la petite faune.

Les 65 salarié.e.s mobilisés étaient fiers des actions qui ont pu être menées en faveur de la biodiversité dans le cadre d'un IBC, l'un des projets phares de notre réseau./

Changement climatique et ressource en eau



DIRECTOIRE EAU

Les modèles climatiques actuels ne font plus de doute quant au constat

d'un dérèglement du climat et à son évolution avec une augmentation des températures moyennes annuelles et une perturbation du régime hydrologique. La ressource en eau sera pleinement touchée avec une répartition inégale et variable des pluies, un accroissement de phénomènes climatiques extrêmes (sécheresse, inondation) et une dégradation de l'approvisionnement de la ressource en eau potable tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

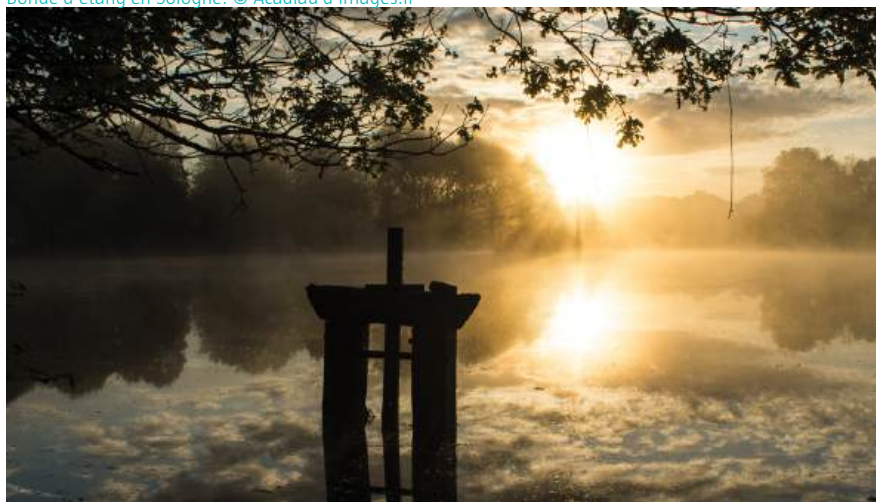
Dans ce contexte, les six agences de bassin ont décidé d'impulser une dynamique d'actions locales en élaborant chacune un plan d'adaptation au changement climatique (PACC).

Le comité de bassin Loire-Bretagne a proposé au cours de l'année son projet de bassin d'adaptation au changement climatique soumis à une large concertation locale.

Le directoire eau de FNE Centre-Val de Loire s'est ainsi emparé du sujet et, suite à sa réunion physique du

19 septembre, a élaboré une réponse partagée au sein de tout le réseau. Cette contribution a ainsi permis de rappeler certaines positions du réseau eau sur la préservation de la ressource en eau (protéger les captages en développant l'agriculture biologique, préservation des zones humides, rétablissement de la continuité écologique, etc.)./

Bonde d'étang en Sologne. © Acadiau d'images.fr



Refonte globale autour de la donnée naturaliste

► **SIRFF** (Système d'information Régional sur la Faune et la Flore) est une base de données naturalistes d'envergure régionale qui permet à tous, spécialistes ou simples observateurs, de saisir, gérer et restituer les données acquises sur le terrain dans de nombreux domaines (habitats, flore, faune ...). En septembre 2017, SIRFF a fêté son deuxième anniversaire. Elle comptabilise près de 400 000 données dont 164 000 ont été saisies en 2017. Le réseau SIRFF est actuellement composé d'Eure-et-Loir Nature, de Loiret Nature Environnement, de Perche Nature, de la SEPANT et de Sologne Nature Environnement. La coordination est assurée par FNE Centre-Val de Loire au sein d'un Copil et d'un Cotech regroupant d'une part des administrateurs des associations et d'autre part les salariés en charge de SIRFF.

De plus, en 2017 la fédération a reçu et importé plus de 47 800 données conservées dans des tableurs de naturalistes indépendant ou de données historique de structures du réseau SIRFF. Les données importées concernaient mollusques, plantes vasculaires, mammifères, amphibiens, reptiles, oiseaux et odonates. Après plusieurs échanges avec le Conseil régional en 2017, la fédération a obtenu en fin d'année une subvention de la Région pour participer aux frais de maintenance et d'hébergement de l'outil SIRFF. Ainsi, d'autres structures hors réseau FNE Centre-Val de Loire, pourront utiliser l'outil pour la gestion de leurs données. Cette ouverture a également posé la question d'une refonte globale du fonctionnement fédéral autour de la donnée naturaliste avec proposition de disparition du réseau SIRFF au profit d'un nouveau réseau intitulé « Données naturalistes » dont la définition de l'organisation sera l'une des grandes préoccupations de la fédération en 2018./

164 mille

DONNÉES SAISIES SUR SIRFF
RIEN QU'EN 2017



CE QUI ÉLÈVE À PRÈS DE

400 mille

LE NOMBRE TOTAL DE
DONNÉES DEPUIS SON
LANCEMENT EN
SEPTEMBRE 2015



Newsletter annuelle dédiée à SIRFF. Nouvel outil de communication paru en 2017 et disponible en libre téléchargement sur www.fne-centrevaldeloire.org

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

Avec la loi Labbé, la suppression d'usage des pesticides est

devenue une réalité depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités et le sera très prochainement en 2019 pour les jardiniers amateurs. FNE Centre-Val de Loire se félicite de cette avancée réglementaire sur un sujet de combat que la fédération mène depuis plusieurs années.

Son action militante sur la réduction d'usage de pesticides est fondée notamment sur la coordination régionale de l'opération Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages qu'elle mène depuis 2010. C'est avec son réseau de 8 associations engagées dans la démarche qu'elle œuvre à sensibiliser les communes, les jardiniers amateurs voire diverses structures privées (hôpitaux, aéroport...) à la mise en œuvre d'alternatives. Ainsi, fin 2017, ce sont plus de 300 structures sur toute la région qui sont dans la démarche Objectif zéro pesticides. Notons l'engagement, rien qu'en une année de près de 70 communes.

2017 a été aussi l'occasion de revoir totalement la mise en page de la lettre d'information régionale semestrielle OZP !

Création de projets

GROUPE DES DIRECTEURS

FNE Centre-Val de Loire regroupe cinq fois par an les

directeurs des associations de son réseau.

Ces rencontres visent à échanger sur les projets des membres et identifier les conditions ou les opportunités de déploiement régional des actions.

Elles sont également essentielles à l'optimisation du fonctionnement de nos structures via la mutualisation des supports, des outils et des formations à l'échelle de notre collectif.

L'année 2017 a marqué un tournant pour l'une des opérations phares de notre réseau. Avec la démarche Objectif zéro pesticide

dans nos villes et villages la réduction de l'usage des produits phytosanitaires est passée de précurseur à un changement de pratique fixée par la loi Labbé. Si le besoin d'accompagnement sur ce volet reste souhaitable pour aider à l'adoption massive par les collectivités de ces pratiques, il est maintenant nécessaire de rediriger l'action associative vers d'autres enjeux puisque celle-ci a été adoptée par la société française.

Les directeurs ont donc défini un programme de création de projet sur la thématique du changement climatique à déployer en 2018 pour être, dès 2019, en capacité d'agir auprès de nos partenaires.



La Lettre d'information OZP a fait peau neuve en 2017. Tous les numéros sont disponibles en libre téléchargement sur www.fne-centrevaldeloire.org



Petit Méloé - © Laurent Palussière

Découverte du Petit Méloé en Touraine. C'est en septembre dernier, au cours d'une animation organisée par la SEPANT, où le froid et la pluie avaient fait fuir tous les participants sauf un, que fut découvert le Petit Méloé, *Meloe (Eurymeloe) rugosus*. Ce parasite d'hyménoptères apprécierait les milieux chauds, il n'est donc pas étonnant de l'avoir trouvé sur les pelouses de Bléré (37). À ce jour, il s'agirait de la 5^e espèce du genre *Meloe* mentionnée en Indre-et-Loire. Sa période d'émergence (octobre-avril) n'aide pas forcément à la trouver, puisqu'elle coïncide souvent avec la phase de déprime des entomologistes.

Source : SEPANT Recherches Naturalistes n°5

Sensibiliser

Depuis leur création, les 16 associations membres de France Nature Environnement Centre-Val de Loire font découvrir la nature à tous les publics, enfants comme adultes. Ensemble, nous partageons nos connaissances pour que chacun détienne les clés du débat environnemental.

Alternatives aux invasives



PLANTES INVASIVES

Suite à la démarche engagée avec les jardinerie en 2016, la fédération a tenu des stands d'information dans deux magasins à savoir Truffaut® Chambray-lès-Tours (37) et Botanic® Orléans (45) en 2017.

Lors de ces journées, l'une en octobre l'autre en novembre, des panneaux sur les plantes invasives ont été exposés et de la documentation a été mise à la disposition des clients des deux enseignes. De plus, une salariée était présente pour échanger de vive voix avec les clients, les sensibiliser aux enjeux liés aux

espèces végétales invasives ainsi que pour répondre à leurs questions et leur apporter des conseils. Comment limiter la prolifération des pieds de Raisin d'Amérique déjà présents au jardin ? Qu'elle espèce est-il préférable d'acheter à la place de la Cabomba de Caroline pour végétaliser un aquarium ? Voici le type de questions auquel nous nous devons de répondre, en tant que membre du Groupe de travail régional sur les plantes invasives, afin d'apporter des solutions et enrayer la problématique des plantes invasives.

Toujours dans l'objectif de sensibiliser les jardiniers amateurs sur ce sujet, FNE Centre-Val de Loire a conçu

une plaquette « Aménager votre jardin aquatique sans plantes invasives ». Outre des informations sur les caractéristiques d'une espèce invasive et les dernières réglementations européenne et française, cet outil vise à présenter des plantes exotiques envahissantes qu'il est toujours possible de se procurer et, en regard, des espèces « de remplacement » poussant dans le même type de milieu mais non invasives.

Cette plaquette, tirée à 500 exemplaires, est téléchargeable sur le site Internet de la fédération Nos actions > Eau > Plantes invasives./



Jean-Louis Senotier, VICE-PRÉSIDENT & RÉFÉRENT BIODIVERSITÉ

Recherches Naturalistes, une revue faite par et pour des passionnés de nature en région Centre-Val de Loire qui gagne à être connue de tous !

Couverture de la revue n°5

Recherches naturalistes

La revue des passionnés de nature en région Centre-Val de Loire

Le coin des lecteurs



REVUE NATURE

2017 a vu la parution de deux numéros supplémentaires de notre revue Recherches

naturalistes nouvelle formule, début septembre pour le numéro 4 et fin décembre pour le numéro 5. Ce dernier numéro a été envoyé à 189 abonnés. Le nombre d'abonnés a peu augmenté en 1 an (150 en 2016), mais cela n'est pas encore suffisant pour que Recherches naturalistes se suffise à elle-même. Un kit de communication spécifique a été réalisé par la fédération et diffusé à ses associations fédérées afin que ces dernières aient tous les outils en main pour faire la promotion de la revue auprès de leurs adhérents.

Pour rappel : 1 numéro = 8 €, un abonnement pour 2 numéros = 15 € (chèque à adresser à l'ordre de FNE Centre-Val de Loire). Enfin, si vous souhaitez proposer un article au comité de relecture de la revue, n'hésitez pas à contacter Daphné Marques (daphne.marques@fne-centrevaldeloire.org) pour connaître les recommandations aux auteurs. On compte sur vous !/

ACTEURS DE NOTRE SOCIÉTÉ. Entreprises, collectivités ou encore services publics sont de plus en plus sensibles à la prise en compte des questions environnementales dans leurs actions. France Nature Environnement Centre-Val de Loire, les informe, les conseille et les accompagne en répondant à leurs besoins.

Préservons l'environnement



Abeille solitaire - © Acadiou d'images.fr

➡ Cette année, la fédération a multiplié les interventions auprès d'acteurs économiques préoccupés par différents sujets environnementaux, développant ainsi son réseau de partenaires privés.

Kultive commercialise et valorise les légumes de ses adhérents producteurs. C'est dans une démarche de développement durable que l'entreprise s'est associée à « Demain la Terre » pour produire des fruits et légumes issus d'une démarche agricole écologique et responsable. FNE Centre-Val de Loire est intervenue devant des producteurs avertis et engagés dans la charte « Demain la Terre » pour apporter des compléments d'informations sur la protection biologique intégrée et la gestion différenciée mais aussi présenter les démarches de « Diag bio » et de sciences participatives.

La direction régionale du Service médical (DRSM) Centre-Val de Loire a sollicité la fédération afin qu'elle intervienne auprès des agents présents dans ses 6 échelons locaux (ELSM) et dans son service régional pour les sensibiliser à la préservation de l'eau. ➤



Daphné Marques, CHARGÉE DE MISSIONS BIODIVERSITÉ

Associations de protection de l'environnement et entreprises peuvent et doivent travailler main dans la main afin de construire ensemble un monde plus durable et responsable.



Près de 250 acteurs économiques

SENSIBILISÉS
À LA CAUSE
ENVIRONNEMENTALE
EN 2017

- > Au programme : comment l'eau a sculpté les grandes civilisations, état de santé de l'eau dans notre région, notion d'eau grise, comment réduire notre impact et comment faire entendre sa voix.

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) a mandaté FNE Centre-Val de Loire pour former des technicien.ne.s de lycées agricoles aux indicateurs macro-invertébrés en milieux aquatique. Les deux jours de formations furent rythmés entre présentations, exercices en salle et cas concret sur le terrain.

La SNCF réseau a souhaité que la fédération réalise une présentation générale sur le thème de la biodiversité à ses employés. Une dizaine de personnes a été sensibilisée en 2017. Ce premier contact a entraîné la réalisation d'une session de formation au protocole de l'Observatoire des bourdons, programme de sciences participatives tournée vers les pollinisateurs. En effet, la SNCF réseau souhaitait mobiliser ses employés dans

Nous sensibilisons les acteurs aux sciences participatives.

une démarche active de prise de conscience de la biodiversité locale et de son intérêt à la préserver.

Cofiroute, filiale de VINCI AUTOROUTES a mandaté FNE Centre-Val de Loire pour réaliser une session de sensibilisation auprès de ses agents environnement en 2017. Ainsi, la fédération a pu faire une présentation générale du concept de biodiversité, puis aborder les résultats des études menées sur les emprises autoroutières ces dernières années et enfin orienter les échanges sur les pollinisateurs et la nécessité de les préserver. Ainsi, quelques employés de VINCI Autoroutes se sont alors engagés à mener le protocole de sciences participatives « nichoirs à abeilles solitaires » aux abords de plusieurs centres d'exploitation autoroutier afin de contribuer à la connaissance sur les insectes pollinisateurs./

Une diversité d'acteurs sensibilisée

Atelier de sensibilisation à destination des jardiniers amateurs en Touraine avec la SHOT



ECOPHYTO

En parallèle de la démarche Objectif zéro pesticide, FNE Centre-Val

de Loire continue son travail d'animation du groupe de travail régional « jardins, espaces végétalisés et infrastructures » (JEVI) du plan Ecophyto qui lui a été confié par la DRAAF Centre-Val de Loire. Seule association du réseau FNE à mener en France cette mission, la fédération a su rassembler une diversité d'acteurs. Elle a été à l'initiative de nombreuses actions dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence Française pour la Biodiversité. Elle a, par exemple, organisé plusieurs journées de communication à destination des communes et des jardiniers amateurs, dans le Loiret et l'Indre-et-Loire, spécifiquement dédiées aux méthodes de biocontrôle. La fédération a poussé cette mobilisation jusqu'à réunir une nouvelle fois l'ensemble des gestionnaires de voies de communication de la région Centre-Val de Loire (voies ferrées, routières et navigables) à l'occasion d'un séminaire régional organisé en décembre axé sur la gestion des plantes invasives aux abords des voies de communication./

Mobiliser

Nous dialoguons en permanence avec l'ensemble de la société civile et les élus, plaidons la cause de la nature et de l'environnement auprès des décideurs. Impliqués dans le débat public, nous alertons l'opinion chaque fois que c'est nécessaire et proposons des solutions concrètes pour réussir la transition écologique.

Loup y es-tu ?



LOUP

En début d'année 2017, la fédération prend l'initiative de réunir quelques spécialistes naturalistes en région en prévision de l'arrivée du loup. C'est pourquoi 6 personnes se retrouvent pour la première fois le 17 février avec pour mission principale de préparer un éventuel retour du loup dans notre région afin de se donner les moyens de rendre cette présence acceptable et acceptée. Il en résulte une plate-forme dont voici quelques extraits : « Une présence normale dans nos écosystèmes : historiquement présent dans toute la région holarctique, le loup n'a disparu récemment de plusieurs pays d'Europe qu'à la suite de son extermination

par l'homme. La présence de l'espèce est donc spontanée et naturelle dans nos écosystèmes. Super-prédateur opportuniste, le loup adapte son régime alimentaire à la nourriture et aux proies disponibles. Il peut s'agir, dans les vallées et les régions de plaine, de cerfs, de chevreuils, de sangliers, voire de proies plus petites. En zone d'élevage il peut aussi s'attaquer au cheptel domestique, principalement aux ovins, proies particulièrement vulnérables. » « La prédation exercée par le loup sur le bétail, principalement sur les ovins, est un problème complexe dans lequel se retrouvent étroitement imbriqués des contraintes techniques, des aspects financiers, des enjeux politiques... » . « Dans les départements nouvellement colonisés par le loup, les préfets organisent la

concertation et la communication, informent le public, rappellent son statut d'espèce protégée, informent les éleveurs inquiets qu'ils peuvent obtenir des aides financières pour protéger le bétail, les orientent vers les experts chargés de déterminer l'identité de l'animal responsable de la prédation sur les animaux domestiques et d'établir des constats, faits par des agents de l'ONCFS, afin d'authentifier la cause de la mort et de permettre le remboursement des dégâts. »/



© Jacques Baillon

Faune : actions en cours



PÔLE FAUNE

L'Observatoire régional pour la biodiversité est copiloté par l'État et le Conseil régional et animé par l'ÉcoPôle. Cet observatoire a vocation à étudier l'état de la biodiversité de notre territoire et mettre en place des actions concrètes par l'intermédiaire de trois pôles thématiques. FNE Centre-Val de Loire, Le CBNBP et le CEN Centre-Val de Loire sont respectivement les structures animatrices des pôles Faune, Flore et Habitats & Gestion des milieux. La fédération, avec l'aide de la DREAL, a réalisé une fiche « indicateur de l'état de la biodiversité faunistique en région » cette année. D'autre part, FNE Centre-Val de Loire a poursuivi son travail de coordination de l'Atlas régional Amphibiens et Reptiles. Les cartes par espèce ont été mises à jour et une journée de terrain a eu lieu en juin en Eure-et-Loir pour dynamiser la collecte de données sur ce territoire déficitaire. Le document d'aide à la détermination des macro-crustacés s'est doté de dessins techniques permettant d'illustrer les espèces présentées. Le travail bénévole de rédaction est toujours en cours. Un groupe régional sur les mollusques a vu le jour en cours d'année, et un groupe odonates s'est monté pour compléter le travail réalisé dans le cadre du Plan régional d'action sur les Odonates. Ainsi une collecte de données a eu lieu pour réaliser des cartes pour les 35 espèces les moins menacées du territoire régional./

CONSUM'ACTEURS. Ouvrir le débat, faciliter les échanges, changer les regards, permettre des rencontres, autant de missions que la fédération s'efforce de mettre en oeuvre afin de mobiliser et d'encourager les citoyens à s'engager dans la transition écologique.

Eau'bjectifs citoyens



Affiche de l'événement Eau'bjectifs citoyens

> Une première soirée à Orléans

C'était le 8 juin dernier au cinéma Pathé d'Orléans situé place de Loire. Salle 7, ils sont alors près de 160 à attendre le lancement de la soirée. M. Allain Bougrain-Dubourg, notamment président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), était présent pour inaugurer l'événement et lancer cette première soirée ciné-débat.

Les participants ont ensuite pu assister à l'avant-première du dernier film de Guillaume Bodin « Zéro phyto, 100 % bio » dont la sortie nationale s'est faite en janvier 2018. Véritable outil citoyen

pour ouvrir un débat public, ce film est une enquête passionnante sur plusieurs communes françaises qui n'ont pas attendu le 1^{er} janvier 2017, date d'entrée en vigueur de la loi Labbé interdisant l'utilisation de pesticides dans les espaces publics, pour changer leurs pratiques. Par la suite, M. Bernard Chevassus au Louis est intervenu en tant qu'expert pour apporter un regard scientifique et expliquer de manière simple avec des exemples concrets le lien existant entre nos actions quotidiennes (alimentation bio, diminution voire arrêt de l'usage de pesticides, etc.), l'environnement et la ressource en eau.

Une seconde soirée à Tours

Lors de cette seconde soirée, qui s'est déroulée le 17 novembre au cinéma Méga CGR Centre de Tours, 125 personnes étaient présentes. Cette fois-ci c'est M. Jacques Chambon ; acteur, auteur et metteur en scène ; qui a lancé le ciné-débat sur la thématique « Eau, santé & alimentation ».

« Nos enfants nous accuseront » fut projeté en présence du réalisateur, Jean-Paul Jaud. Ce film relate la courageuse initiative d'une municipalité du Gard, Barjac, qui décide d'introduire le bio dans la cantine scolaire du village. Le réalisateur



ÉVÉNEMENT

En partant du principe que l'eau est

un bien commun, FNE Centre-Val de Loire a lancé un projet de sensibilisation citoyenne à la préservation de cette ressource. L'objectif était d'aborder ce sujet avec des approches transversales et convergentes suscitant l'intérêt du grand public et capables de le mobiliser afin d'ancrer une dynamique régionale autour de cette thématique.

La société civile a un impact significatif sur la ressource eau de par ses usages et habitudes de consommation. Elle peut ainsi largement influencer le développement de filières plus favorables à la ressource en eau telles que les circuits courts et l'agriculture biologique. En tant que « consomm'actrice », il est donc important de lui faire prendre conscience du plein rôle qu'elle a à jouer dans la préservation de cette ressource vitale.

FNE Centre-Val de Loire a donc souhaité organiser un moment fort d'éveil des consciences par le biais de trois thématiques convergentes suscitant l'intérêt du grand public : la santé, l'alimentation et l'environnement. Ces thèmes ont fait l'objet de deux soirées cinés-débats qui ont mis en lumière la relation de dépendance qu'ils entretiennent avec l'eau.



285
participants

AUX ÉVÉNEMENTS

EAU'BJECTIFS CITOYENS

- > brosse un portrait sans concession sur la tragédie environnementale qui guette la jeune génération : l'empoisonnement de nos campagnes par la chimie agricole et les dégâts occasionnés sur la santé publique. Charlotte Lepitre, coordinatrice du réseau Santé Environnement de France Nature Environnement, pris ensuite la parole pour apporter explications et exemples concrets quant aux liens existants entre les modes de production des aliments que nous mangeons et notre santé.

Pour finir, chacune des deux soirées s'est ouverte sur un débat où les participants ont pu échanger avec les trois invités (A. Bougrain-Dubourg, B. Chevassus au Louis et G. Bodin/ J. Chambon, C. Lepitre et J-P Jaud).

La fédération souhaite mobiliser les participants de ces deux cinés-débats dans le cadre de la prochaine consultation publique sur le SDAGE. /

La section prospective du CESER montre la voie



ECONOMIE CIRCULAIRE

Comment développer l'économie circulaire à l'échelle régionale ? La section prospective du CESER Centre-Val de Loire a suggéré une stratégie ciblant les entreprises dans son rapport "Et pourtant, Elle tourne !" présenté en novembre 2017. Avec au départ un constat : l'économie circulaire est encore peu présente dans notre région. Si des entreprises se lancent ici ou là dans un fonctionnement reprenant de près ou de loin les principes de l'économie circulaire, il manque à l'évidence une coordination d'ensemble permettant d'enclencher une vraie dynamique. Le travail de la section a permis de faire bouger les lignes : alors que la Région était peu investie sur cette thématique majeure pour relever les enjeux démographiques et climatiques, celle-ci est désormais inscrite dans les priorités du Schéma Régionale de Développement Économique. Le volet Économie circulaire du Plan régional de

prévention et de gestion des déchets mobilise les acteurs. Enfin, un visio-colloque organisé par la section en décembre a rassemblé une cinquantaine d'entreprises. Les ateliers dans chacun des 6 départements ont clairement montré un vif intérêt des entreprises pour évoluer vers ce nouveau modèle économique, mais aussi leur attente pour que la Région joue un rôle d'identification des acteurs, et de mise en réseau. L'idée d'une bourse des échanges, déjà mises en place dans d'autres régions, apparaît comme un levier essentiel. Mais la Région peut également intervenir sur d'autres aspects tels la formation professionnelle, ou encore l'appui juridique, et surtout la recherche sur l'éco-conception. Un travail est également en cours avec l'ADEME pour susciter des plates-formes d'écologie industrielle et territoriale encore absentes dans notre région. Les entreprises ont besoin d'un signal fort : ce pourrait être par exemple que le sujet soit porté conjointement par les directions Economie et Environnement de la Région. /



Couverture du rapport rendu par le CESER sur l'économie circulaire.



Jean-Pierre Barnagaud, PRÉSIDENT DE LA SECTION PROSPECTIVE DU CESER CENTRE-VAL DE LOIRE REPRÉSENTANT DE FNE CENTRE-VAL DE LOIRE

Les entreprises ont besoin d'un signal fort : ce pourrait être par exemple que l'économie circulaire soit portée conjointement par les Directions Economie et Environnement de la Région.

Changement d'échelle



SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Depuis la mise en place du plan régional Santé Environnement, la fédération s'est toujours investie en participant aux ateliers et aux plénières.

Sur ce PRSE 3, six de ses membres ont suivi les travaux et apporté de nombreuses contributions.

La fédération a dans sa contribution apprécié le déroulement ouvert et sérieux qui a accompagné la création de ce plan. Elle a constaté que les interventions qu'elle avait faites avaient été prises en compte en grande partie dans le résultat des documents fournis lors de l'enquête publique.

Toutefois nous avons insisté sur le changement d'échelle et la prise de conscience qui est forte aujourd'hui

dans la population (même si elle semble plus inquiète que sachant quoi faire pour modifier ses comportements), autrement dit, nous avons souhaité passer d'une logique institutionnelle et d'experts, même au meilleur sens du terme, à une logique citoyenne ou participative.

Notre contribution a principalement porté sur le plan écophyto. Bien trop inconséquent, la présence de nitrates insuffisamment soulignée et donc le recouvrement pratiquement complet de notre région en zones vulnérables, la non analyse des PolyChloroBiphényles, du plutonium dans la Loire, des nanoparticules dans notre région et donc les conséquences sur la santé de la population.

Pratiquement aucune analyse sur les animaux sauvages et les politiques incohérentes menées ne sont pas évoquées : la chasse du renard, la

place du sanglier, les mustélidés exterminés...au prétexte de risques sanitaires.

Enfin, nous avons émis des propositions sur les eaux brutes qui ne figuraient pas dans l'analyse, la prise en compte de la présence de centrales nucléaires, la nécessité d'être plus actif sur un programme régional de contrats locaux santé environnement. /



AVEC DES OBJECTIFS FIXÉS
À MOYEN ET LONG TERMES
PAR LE SRADDET

Transversalité comme maître mot



SRADDET

La Région Centre-Val de Loire a lancé l'élaboration de son schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) le 27 novembre 2017.

La loi a fortement renforcé la prise en compte des préoccupations écologiques dans ce futur SRADDET qui est censé devenir prescriptif.

Au premier semestre 2018, la concertation va battre son plein sur le projet du SRADDET. C'est une opportunité à saisir pour le réseau régional de FNE Centre-Val de Loire en proposant la contribution des associations, acteurs associés des territoires tant à l'échelle des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), des pays, des parcs régionaux que de la Région.

Notre action a débuté en 2017 pour définir une organisation interne correspondant à toutes les échelles de consultation. Il s'agissait de tenir à disposition de nos membres les principales propositions construites collectivement. Les représentants des associations locales pourront ainsi s'en inspirer pour intervenir lors des réunions de consultations.



- > Fin 2017, la fédération a donc lancé la définition des contributions du mouvement. Cet exercice nécessite de s'adapter à l'impératif de transversalité inhérente à la réflexion sur ce type de schéma puisqu'il se veut intégrateur de toutes les autres organisations pensées sur chaque thématique. Comment mobiliser nos spécialistes des questions environnementales qui touchent à l'eau, les déchets, la mobilité, la santé, la biodiversité pour identifier des axes prioritaires tenant compte des multiples spécificités des domaines environnementaux et non d'un seul ? Nous sommes face à la même difficulté que le pilote du SRADDET et les solutions pour y remédier seront certainement déterminantes de la réussite de ce schéma. Le président de la Région Centre-Val de Loire, François Bonneau, s'est exprimé le 27 novembre 2017 sur ses attentes vis-à-vis de la consultation des acteurs et selon lui elle devait aussi servir à identifier des propositions pour mieux agir ensemble à l'avenir. /



Publication Twitter de la région annonçant le lancement du SRADDET. FNE Centre-Val de Loire était présent !.

Objectifs ambitieux mais nécessaires



DÉCHETS

Bien que la Région ait confié les études nécessaires à l'élaboration

du Plan régional de gestion et de prévention des déchets (PRPGD) à un bureau d'étude spécialisé, elle tient à y associer tous les partenaires dont les associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE). Ainsi, neuf associations fédérées sont membres de la Commission consultative d'évaluation et de suivi (CCES) du PRPGD. La fédération a pris part à 5 groupes de travail et notamment ceux visant à définir les actions à mener pour atteindre les objectifs du PRPGD. Ces groupes de travail sont le lieu d'échanges et de rencontres permettant à la fédération de se positionner, de montrer l'intérêt que porte son réseau aux enjeux prévention et gestion des déchets mais aussi d'élargir son réseau de contacts : Collectivités, Entreprises, Syndicats de collecte et de traitement, Chambre des Métiers, Chambres consulaires,...

Nos associations insistent sur le fait que la priorité doit être mise sur la prévention et soutiennent les démarches intégrées dans l'économie circulaire. Nous soulignons aussi la nécessité de limiter la création de nouveaux centres de stockage ou décharges et d'incinérateurs car, en nombre trop importants, ils ne favorisent pas la prévention et la réduction des déchets à la source.

La fédération soutient aussi le projet d'Observatoire des déchets et de l'économie circulaire en Centre-Val de Loire porté par la région dans le cadre du PRPGD.

En 2018, FNE Centre-Val de Loire souhaite dynamiser son réseau Conso & déchets en proposant et en s'associant à des actions innovantes. Elle continuera bien évidemment à suivre et à contribuer à l'élaboration du PRPGD./



Former

La plupart des gens associent la formation à l'école et à tout ce qui va avec, devoirs, examens, notes. Cependant, l'école ne représente qu'un type d'apprentissage. FNE Centre-Val de Loire propose, en tant qu'organisme de formation, des formations sur diverses thématiques pour des publics variés. Se former n'est donc pas réservé aux élèves et aux étudiants..

Retour en cours



**CFSA AFTEC
ORLÉANS**

Depuis 2014, le CFSA de l'AFTEC, centre de formation des apprentis en alternance proposant 27 formations et accueillant près de 1300 étudiants à l'année, sollicite FNE Centre-Val de Loire pour intervenir dans le cadre du programme de formation du BTSA GEMEAU, gestion et maîtrise de l'eau. En effet, forte de son expérience dans la préservation de la ressource en eau et de son implication dans les différentes sphères de la gouvernance de l'eau (comité de bassin Loire-Bretagne, commissions locales de l'eau) FNE Centre-Val de Loire est en charge du module M51 "eau-territoires-sociétés et aménagements hydrauliques" et depuis le 1^{er} janvier 2017 du module M71 « module d'initiative locale ». Pour ce dernier, la fédération a fait travailler les apprentis sur le thème de l'impact des moulins sur la continuité écologique des rivières. En complément du module M51, ce projet a permis de leur proposer plusieurs sorties au cours de l'année (rives de la Loire à Beaugency, visite de la rivière Loiret et des Mauves de Meung-sur-Loire, de l'hydrolienne située sur la Loire...).

Pour plus de transparence



DATA DOCK

2017, année de référencement de FNE Centre-Val de Loire au

Datadock ! Quelques explications

La loi du 5 mars 2014 confie aux financeurs de la formation professionnelle la responsabilité du suivi et du contrôle de la qualité des organismes de formation avec lesquels ils travaillent. L'objectif étant d'améliorer la transparence de l'offre de formation et favoriser une montée en charge progressive de la qualité des actions de formation.

Depuis janvier 2017, une formation doit, pour être financée, être réalisée par un organisme de formation référencé par le financeur. Autrement dit, il doit avoir répondu aux six critères de qualité définis par la loi du 5 mars 2014. C'est un gage de crédibilité tant pour les entreprises que pour les salariés bénéficiaires de formation.

Datadock est une base de données unique sur la formation professionnelle sous l'angle de la qualité. Elle permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation vis-à-vis des 6 critères qualité définis par la Loi.

Après leur enregistrement sur Datadock, les organismes de formation doivent déposer les éléments de preuve liés aux 21 indicateurs définis par les financeurs pour répondre aux 6 critères.

Une fois le contrôle de la conformité des pièces réalisé, les organismes de formation deviennent « datadockés » par les financeurs.

Après ce fastidieux travail de référencement, FNE Centre-Val de Loire peut en toute légitimité dispenser des formations.



Etudiants du BTSA GEMEAU 1^{ère} et 2^e année lors d'une sortie sur le terrain.

Bio-indicateurs des milieux aquatiques



DRAAF

Faisant suite à son référencement au Datadock et en complément de son activité habituelle de formation, FNE Centre-Val de Loire a été sollicitée par la DRAAF pour dispenser une formation de deux jours sur les macro-invertébrés aquatiques

à destination de formateurs et techniciens de lycées agricoles. Cette formation a eu lieu les 21 et 22 septembre. Ce fut ainsi l'occasion de rappeler les fondamentaux en matière d'hydromorphologie et d'écologie des principales familles de macroinvertébrés. Une sortie terrain sur les Mauves de Meung-sur-Loire a permis aux stagiaires de s'approprier les techniques d'échantillonnage avec la mise en œuvre d'un IBGN.

Former pour mieux protéger



MODULAIRES ET PLUS

Soucieuse d'accompagner son réseau associatif dans les différentes commissions environnementales, FNE Centre-Val de Loire propose chaque année plusieurs formations dans le cadre du programme de formations modulaires du Graine Centre. Issus d'une large consultation auprès de son réseau associatif, FNE Centre-Val de Loire élabore les sujets de formation en fonction de l'actualité environnementale et des besoins en développement de connaissances. Susceptibles d'être ouvertes à un large public, bénévoles, salarié.e.s, ces formations œuvrent à favoriser la montée en compétence du réseau associatif et le partage d'expérience.

En 2017, FNE Centre-Val de Loire a proposé deux formations de 3 jours chacune.

BIOCONTRÔLE

Organisée en juin, la formation, intitulée « les fondamentaux du biocontrôle », visait à apporter un socle de compétences de base sur les différentes méthodes alternatives aux pesticides entrant dans la grande catégorie des méthodes dites de biocontrôle (auxiliaires, substances naturelles, phéromones, microorganismes...). Elle était ainsi principalement dédiée à des chargé.e.s de mission accompagnant les communes ou des jardiniers amateurs dans les alternatives aux pesticides et méthodes de jardinage au naturel. Cette formation proposait un ensemble de modules présentant le cadre réglementaire, les méthodes existantes et alternait à la fois les séquences théoriques avec des mises en situation ou encore des visites de terrain.

MACROINVERTÉBRÉS

Organisée en juillet, la formation, intitulée « indicateurs macroinvertébrés en milieux aquatiques » visait à présenter et comprendre les indicateurs liés aux macro-invertébrés aquatiques benthiques entrant dans l'évaluation de la qualité écologique des cours d'eau. Elle était ainsi principalement dédiée à des chargé.e.s d'études

et animateurs travaillant en lien avec la biodiversité et dans les animations nature. Outre une session théorique dédiée à la présentation des principaux indicateurs, cette formation se voulait être pratique et a ainsi privilégié la mise en application. Une journée entière a été consacrée à la réalisation de deux protocoles d'échantillonnage (IBGN et IBG DCE) et une seconde sur la détermination en laboratoire des différentes familles de macro-invertébrés observées la veille.

AGRO-FORESTERIE

En dehors du cadre des formations modulaires, FNE Centre-Val de Loire a également organisé à Orléans le 28 novembre une formation à destination des membres de son réseau eau sur le thème de l'agroforesterie et la ressource en eau. L'objectif majeur était d'une part acquérir des connaissances sur l'agroforesterie et ses impacts sur la ressource en eau et d'autre part avoir une meilleure vision des acteurs dans le paysage agroforestier./



LES ARBRES RURAUX SONT
PASSÉS DE

17
à
7
arbres par
hectare

DURANT LE SIÈCLE DERNIER



Jonathan Bourdeau-Garrel, COORDINATEUR EAU & AGRICULTEUR

Transmettre ses compétences, c'est partager son expérience, aider des jeunes à acquérir un métier, capitaliser les expertises d'une équipe, démultiplier les savoirs et savoir-faire...

Nos partenaires

Établissement public ou entreprise privée, chaque acteur détient des leviers d'action pour contribuer à la transition énergétique et à la protection de la nature et de l'environnement. FNE Centre-Val de Loire met en place des partenariats pour agir à leurs côtés. Notre mission : faire évoluer les mentalités et faire adopter de bonnes pratiques par le dialogue et le travail en commun.

Le Conseil régional Centre-Val de Loire

La Région Centre-Val de Loire a identifié depuis de nombreuses années l'intérêt d'avoir un réseau associatif structuré pour mettre en place des actions fortes ayant un impact à l'échelle d'une Région. La fédération bénéficie donc d'un accompagnement du Conseil Régional en tant que tête de réseau qui permet la mutualisation, la création de synergies et le partage de compétences à l'intérieur du réseau ainsi qu'avec les autres acteurs de l'environnement. Il s'est vu encore renforcé avec l'émergence de l'ÉcoPôle et de l'Observatoire régional de la biodiversité pour lesquels le mouvement a souhaité pleinement s'investir.

Les établissements publics

Agir pour la préservation des milieux aquatiques
L'Agence de l'eau Loire Bretagne, l'ONEMA et l'Agence Régionale de Santé accompagnent la fédération dans ses actions visant à préserver les milieux aquatiques notamment en soutenant les opérations réduisant l'usage des pesticides, celles qui responsabilisent les utilisateurs et qui informent les consommateurs sur les bonnes pratiques.

Organismes de droit privé

La direction Régionale du Service médicale Centre-Val de Loire s'est adressée à FNE Centre-Val de Loire pour réaliser des interventions de sensibilisation sur la ressource en eau auprès des principaux services médicaux de la région à savoir : Chartres, Tours, Blois, Orléans (2 services), Châteauroux et Bourges.

Les directions régionales de l'État (DREAL, DRAAF)

La DREAL apporte son soutien à la fédération pour son action structurante en matière d'environnement dans les domaines de la gestion de l'eau et de la biodiversité ainsi que pour sa contribution à la création et la mise en œuvre d'un programme de formations adaptées aux acteurs de l'environnement et aux enjeux régionaux.

En raison de l'implication du mouvement associatif régional dans les actions de réductions de l'usage des pesticides avec notamment l'opération objectif zéro pesticide dans nos villes et villages, la DRAAF a confié l'animation du plan Ecophyto en zones non agricoles à la fédération.

En 2017, FNE Centre-Val de Loire a été sollicitée par la DRAAF pour dispenser une formation de deux jours sur les macro-invertébrés aquatiques à destination de formateurs et techniciens de lycées agricoles.

Entreprises privées, fondations et groupements d'entreprises

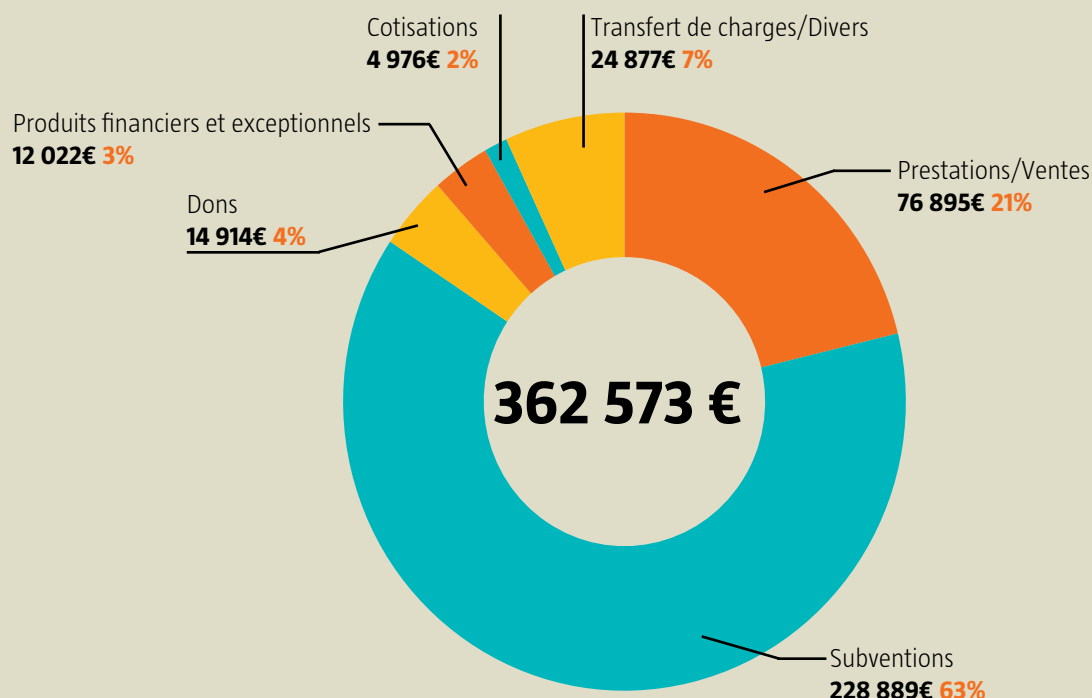
Agir pour améliorer les pratiques de gestion en faveur de la biodiversité.
VINCI Autoroutes, sur le réseau Cofiroute, et la fédération collaborent depuis 4 ans sur des démarches expérimentales visant à mieux réfléchir les pratiques de gestion favorables à la biodiversité sur les emprises vertes bordant les autoroutes. Un travail sur les zones d'intersection avec les trames vertes identifiées dans par le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) avait été initié sur 2 sites en 2016. En 2017, l'expérimentation a été étendue à deux nouveaux sites sur l'A10 et l'A71. FNE Centre-Val de Loire a été sollicitée par la SNCF réseau pour sensibiliser ses employés à la préservation de la biodiversité. La fédération a réalisé une présentation en salle, ainsi qu'un accompagnement sur le terrain afin d'initier une action de sciences participatives favorable aux pollinisateurs sur les emprises végétalisées de leur entreprise.

Partenaires de l'événement Eau'bjectifs citoyens

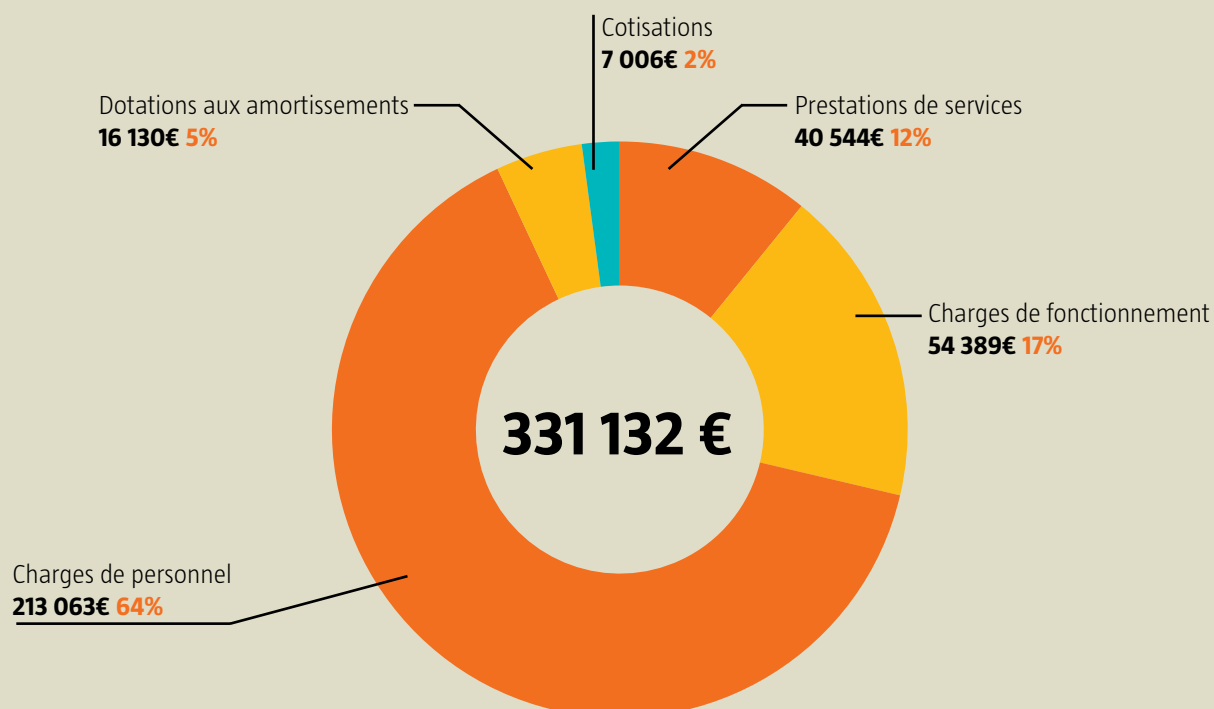
L'organisation des deux soirées cinés-débats a été rendue possible grâce aux soutiens de plusieurs partenaires avec lesquels la fédération travaille ou collabore dans le cadre de ses différentes missions. Merci aux enseignes Botanic®, Kulture, Pellenc, Naturéo et Ripagreen®, au CFSA de l'AFTEC ainsi qu'à l'Agence Régionale de Santé, au Conseil régional Centre-Val de Loire et à la DREAL.

Nos finances

Nos ressources 2017



Nos charges 2017



Bilan comptable

► Notre bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2017. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

Bilan actif	Net en € au 31/12/2017	Net en € au 31/12/2016	Bilan passif	Net en € au 31/12/2017	Net en € au 31/12/2016
Immobilisation corporelles et incorporelles	27 112 €	23 660 €	Fonds associatifs	202 275 €	183 587 €
Immobilisation financières	1 040 €	1 040 €	Résultat de l'exercice	31 442 €	18 689 €
Actif immobilisé	28 152 €	24 700 €	Provisions réglementées	6 375 €	17 747 €
Créances	130 085 €	107 681 €	Capitaux propres	240 091 €	220 023 €
Disponibilités	155 578 €	176 987 €	Dettes fournisseurs	25 814 €	49 124 €
Charges constatées d'avance	486 €	2 290 €	Dettes sociales, personnels	37 040 €	35 915 €
Actif circulant	286 149 €	286 958 €	Dettes	62 853 €	85 039 €
			Produits constatés d'avance	11 357 €	6 597 €
Total de l'actif	314 301 €	311 658 €	Total du passif	314 301 €	311 658 €

Comptes de résultats

► Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par France Nature Environnement Centre-val de Loire et des produits dont elle dispose - subventions, ventes de produits, dons, etc. - pour l'année 2017..

Compte de résultat	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	Variation en %
Achats	40 544 €	53 254 €	-24
Services extérieurs	28 162 €	23 379 €	21
Autres services extérieurs	26 227 €	21 634 €	21
Impôts et taxes	2 732 €	2 376 €	15
Charges de personnel	210 331 €	188 021 €	12
Autres charges de gestion courante	7 006 €	6 516 €	8
Dotation aux amortissements	16 130 €	13 093 €	23
Total charges	331 132 €	308 273 €	7
Vente de produits et services	76 895 €	58 965 €	30
Subventions	228 889 €	213 864 €	6
Autres produits de gestion courante	19 891 €	15 224 €	31
Intérêts bancaires	649 €	731 €	-1
Produits exceptionnels	11 372 €	10 474 €	9
Transferts de charges	24 877 €	27 705 €	-10
Total produits	362 573 €	326 962 €	7
Excédent ou perte	31 442 €	18 689 €	41
Emploi des contributions volontaires en nature	36 891 €	46 571 €	-21
Total général des charges	399 464 €	373 533 €	15
Contributions volontaires en nature	36 891 €	46 571 €	-21
Total général des produits	399 464 €	373 533 €	7



Nos associations en action

Notre réseau / 39

Dans les territoires / 40

Guy Janvrot

Partout en région Centre-Val de Loire les associations de FNE Centre-Val de Loire se mobilisent pour la protection de la nature et de l'environnement.

1. AVERN

41, rue Henri Dupont
28500 Vernouillet
02.37.46.71.97
www.avern.fr

2. CDPNE

Centre Administratif - Porte B
34, avenue Maunoury
41011 Blois
www.cdpne.org

3. CERCOPE

3, rue de la Lionne
45000 Orléans
www.cercope.org

4. Eure-et-Loir Nature

Maison de la nature et de
l'environnement
rue de Chavannes
28630 Morancez
02.37.30.96.96
www.eln28.org

5. Indre Nature

Parc Balsan
44, avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux
www.indrenature.net

6. Les Corbeaux Gâtinais Nature

B.P. 924
45200 Amilly
www.gatinaisnature.fr

7. Loir-et-Cher Nature

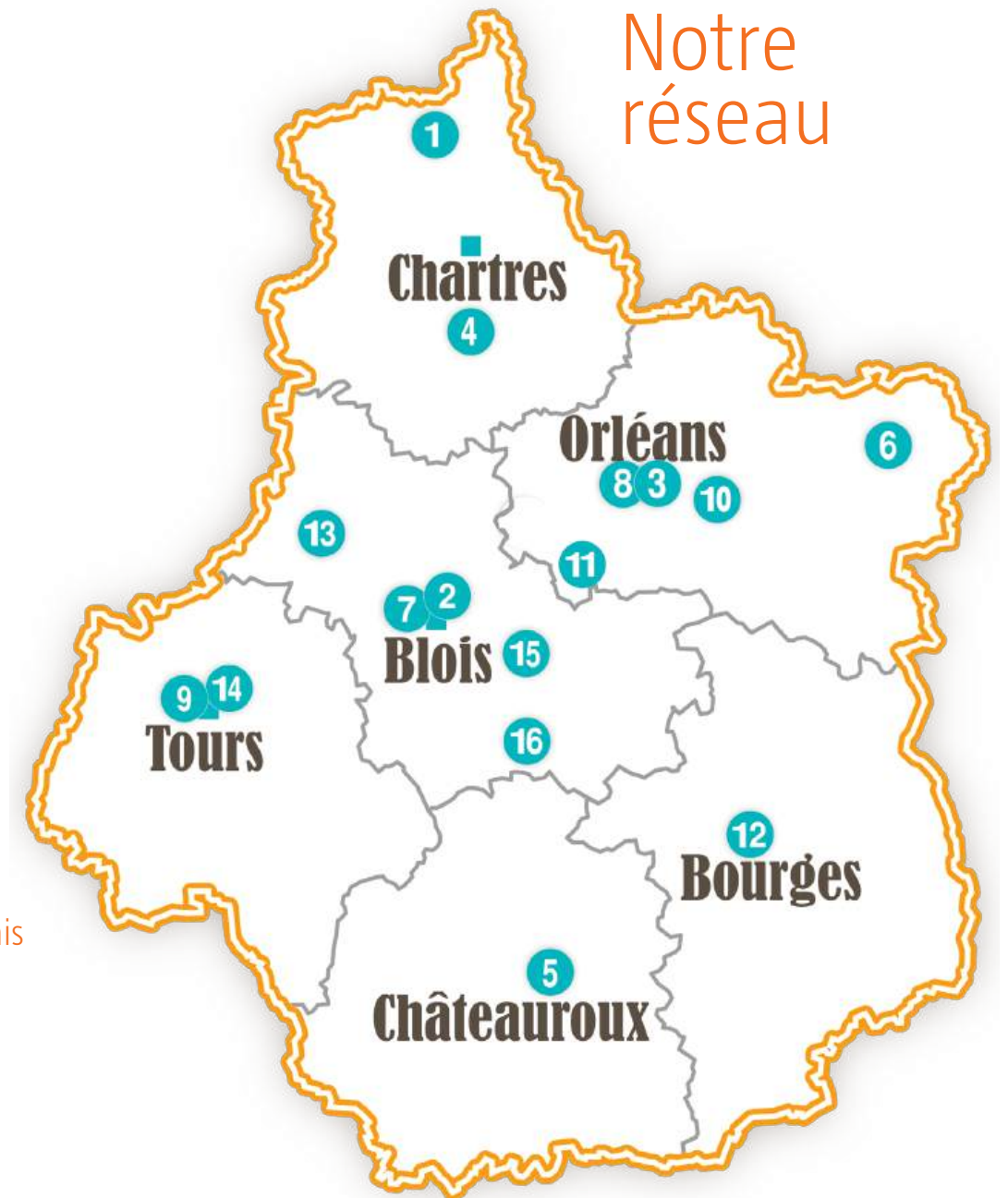
17, rue Roland Garros
41000 Blois
02.54.42.53.71
www.loiretchernature.org

8. Loiret Nature Environnement

64, route d'Olivet
45100 Orléans
02.38.56.69.84
www.loiret-nature-environnement.org

9. LPO Touraine

148, rue Louis Blot
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
02.47.51.81.54
www.lpotouraine.fr



10. Mardiéval

105, rue Maurice Robillard
45430 Mardié
www.loire-et-biodiversite.com

11. Mauves Vivantes

69, impasse de Flit
41130 Huisseau-sur-Mauves
02.38.80.71.05
www.mauves-vivantes.fr

12. Nature 18

16, rue Henri Moissan
18000 Bourges
02.48.70.76.26
www.nature18.org

13. Perche Nature

Maison Consigny
41170 Mondoubleau
02.54.80.11.05
www.perchenature.fr

14. SEPANT

8 bis, allée des Rossignols
37170 Chambray-lès-Tours
09.77.38.61.75
www.sepant.fr

15. SFOCL

681, route d'Arian
41250 Fontaines-en-Sologne
www.sfocl.fr

16. Sologne Nature Environnement

Parc de Beauvais
23, route de Selle s/ Cher
41200 Romorantin-Lanthenay
02.54.76.27.18
www.sologne-nature.org



Cher



Nature 18 ZÉRO DÉCHET EN FÊTE

Le samedi 18 novembre 2017, Nature 18 a organisé sa 1^{ère} fête du zéro déchet, à Bourges. Ce fût une belle réussite puisque ce sont plus de 300 visiteurs qui ont fait le déplacement.

Ils ont pu participer aux ateliers, assister aux conférences et échanger avec les différents acteurs du territoire présents pour présenter leurs activités en lien avec la réduction des déchets et la consommation durable.

À midi, une Disco Soupe a permis de nourrir les visiteurs et les partenaires, tout en sensibilisant au gaspillage alimentaire. En effet, ce sont plus de 280 kg de légumes et fruits qui ont été sauvés de la poubelle et cuisinés par un groupe de bénévoles au regard de tous.

Et bien évidemment, la décoration et la communication ont également été pensées pour éviter les déchets !

♦ nature18.org

Atelier pour les enfants - ©Nature18



Eure-et-Loir



AVERN CAUSE ANIMALE

En 2017 bien des événements furent marquants pour l'AVERN.

Pour nous ce n'est pas le nombre d'entrées qui fait la valeur d'un événement mais 400 personnes pour la projection du film "L'intelligence des arbres" et plus de 100 encore dehors, cela ne s'était jamais produit !! On pourrait retenir pour la valeur de l'exposé et de la tâche entreprise la conférence de Valérie CABANES: "Un nouveau droit pour la terre". Cependant nous retiendrons pour 2017 le salon, une fois de plus, dont le thème "La cause animale" a attiré un public nouveau de familles avec jeunes enfants qui ont été séduits par l'originalité de la "promenade à traction humaine" pour remplacer le vieux poney qui se reposait pour l'occasion...

♦ avern.fr



Eure-et-Loir Nature DES CHIROPTÈRES DANS LES COMBLES

Cette année, en complément des comptages hivernaux annuels, Eure-et-Loir Nature a proposé un stage de 6 mois pour la recherche de colonies de reproduction de chauves-souris afin d'améliorer la connaissance sur les sites de mise-bas et d'élevage puis de suivre les colonies recensées.

Sophie Pochet, stagiaire, a contacté 53 communes susceptibles d'accueillir des chiroptères et communiqué auprès du grand public. Fin juillet le bilan était :



Carriole à traction humaine - ©Avern

- 36 communes visitées;
 - 119 bâtiments prospectés;
 - quatre colonies trouvées et une colonie déjà connue et suivie :
 - une colonie d'au moins cinq Grand murins dans les combles d'une école;
 - une colonie de 10 Oreillards dans un bâtiment privé;
 - une colonie de trois Sérotines dans les combles d'une école;
 - une colonie de 50 Murins à moustaches dans un bâtiment privé;
 - une ancienne colonie de 25 Grand murins dans les combles d'une école.
 - 98 individus découverts et identifiés;
 - deux colonies trouvées chez des particuliers.
- Des chauves-souris isolées ont également été trouvées, ce sont des mâles de Murin à moustaches, d'oreillard sp., de Grand Murin, de Grand Rhinolophe...

♦ eln28.org

Dans les territoires



Indre Nature REPAIR'CAFÉ

Un Repair' Café c'est l'occasion d'apporter ses objets défectueux à un groupe de bénévoles experts dans la réparation. Les experts accueillent les visiteurs dans une ambiance conviviale et les initient aux secrets de la réparation afin d'éviter que les objets de notre quotidien engorgent les déchetteries. Suite au Repair' Café, certaines personnes sont reparties avec leurs objets réparés, directement sur site, pour les autres, nos experts ont pu diagnostiquer l'origine de la panne et orienter leurs visiteurs vers des réparateurs professionnels locaux. Pour chaque Repair Café organisé, Indre Nature a essayé de mobiliser ses bénévoles afin d'être en capacité de proposer au moins quatre ateliers différents : textile-vêtement, électronique-petit électroménager, vélo et petit mobilier. C'est donc la

compétence du bénévole qui fait l'atelier !
Salariés et membres du conseil d'administration d'Indre Nature tiennent à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont pris part à cette aventure et qui animent ce projet avec enthousiasme et convivialité. En 2018, d'autres ateliers auront lieu avec de nouveaux services notamment informatique !

♦ indrenature.net

Indre-et-Loire



LPO-Touraine UN REFUGE LPO DANS UNE ÉCOLE

Pendant 3 ans, l'école maternelle de Richelieu a évolué aux côtés de la LPO Touraine dans le cadre d'un projet Refuge LPO. Ce partenariat a pour ambition de faire découvrir

Plantation d'une haie à l'école Richelieu © LPO Touraine



Réparation d'un aspirateur lors du Repair'café du 23 septembre - © F.Lherpinière

la nature aux enfants mais aussi de proposer des aménagements favorables à l'avifaune. Tout au long de ces années, des animations nature ont été proposées aux enfants. Ils ont ainsi pu découvrir les oiseaux en classe mais aussi lors d'une sortie nature. Des nichoirs et mangeoires ont été fabriqués avec les enfants puis posés sur le site. Pour terminer ce projet et pour la première fois, une haie champêtre et des arbres fruitiers ont été plantés en compagnie des enfants et du personnel encadrant. Ces derniers permettront aux oiseaux et à d'autres espèces animales de venir s'alimenter et de se reproduire.

♦ lpotouraine.fr



SEPANT INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES EN BRENNÉ

Entre 2015 et 2017, la SEPANT a mené un inventaire des zones humides du bassin versant de la Brenne. Ce travail a notamment permis de cartographier la quasi-totalité des zones humides du bassin, et d'identifier des sites de prairies humides à forts enjeux, accueillant des habitats et des espèces particulièrement menacées à l'échelle régionale. Afin d'assurer la préservation de ces sites, la SEPANT assure la mise en œuvre d'un ensemble d'actions d'entretien et de restauration dans le cadre du Contrat territorial 2017-2022. Par ailleurs, le maintien de ces prairies à forte valeur patrimoniale étant intimement lié à celui des éleveurs qui les exploitent, un Plan Agro-environnemental et

Climatique focalisé sur les prairies humides du bassin a été déposé par l'association fin 2017.

♦ sepant.fr



Loir-et-Cher



Perche Nature

ADELI 41, LE NOUVEL ATLAS...

Après l'Atlas des amphibiens et reptiles du Loir-et-Cher, Perche Nature accompagnée de 6 autres associations (CDPNE, CERCOPE, CEN 41, Loir-et-Cher Nature, Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher, Sologne Nature Environnement) souhaite poursuivre sur cette même dynamique avec l'atlas Adéli 41 (Atlas départemental des Libellules du Loir-et-Cher). Une période de 5 ans a été choisie pour prospecter l'ensemble du territoire et avoir une meilleure connaissance

Prairie humide sur la bassin versant de la Brenne © SEPANT



des espèces vivant dans le département. 21 observateurs nous ont fait remonter 1196 données. Parmi ces données, 44% proviennent des bénévoles de l'association (un grand merci à eux !). Et 2017 est l'année qui a recueilli le plus d'observations depuis la création de Perche Nature (preuve de l'intérêt des atlas pour les bénévoles de l'association).

♦ perchenature.f



**Loir-et-Cher Nature
NOUVEL ARRÊTÉ
BIOTOPE...**

Le suivi annuel de 2016 de l'ensemble des sites du département met en évidence que l'île de Chaumont-sur-Loire se place en deuxième position en nombre de couples et en succès de reproduction, après l'île des Tuileries à Blois.

En mars 2017, le CA de Loir-et-Cher Nature a déposé en préfecture un dossier argumenté demandant un arrêté de protection de biotope afin d'obtenir une protection juridique pour cette île. Après instruction par les services de l'État (DDT, DREAL), la décision de protection de biotope a été obtenue par arrêté préfectoral du 29 septembre 2017.

Ce nouvel arrêté annule et reprend les dispositions de protection obtenues en 2011 pour les îles de la Saulas et des Tuileries à Blois. Trois sites ligériens sont ainsi maintenant protégés par ce dispositif prévu par le code de l'environnement, pour favoriser la reproduction des sternes naines et pierregarin, et des mouettes mélanocéphales.

Les trois sites feront l'objet d'une signalisation particulière à l'initiative de Loir-et-Cher Nature. Enfin leur entretien annuel est réalisé dans le cadre de la ZPS Loire (financement



Agrion à larges pattes, espèce la plus observée en 2017 © Perche Nature

Natura 2000).

♦ L'arrêté préfectoral du 29 septembre 2017 et ses annexes est consultable sur le site de la DREAL et sur le site de l'association : loiretchernature.org



**Sologne Nature
Environnement
RÉDUCTION DU
GASPILLAGE
ALIMENTAIRE**

La restauration commerciale traditionnelle comptabilise 230 grammes de pertes par personne et par repas. C'est le volume de déchets le plus élevé juste après les établissements médico-sociaux ! Les causes sont complexes. Au-delà des compétences du gestionnaire, du savoir-faire des cuisiniers et de l'écoute du personnel en salle, le cadre dans lequel se déroule le repas a aussi son importance dans la réduction du gaspillage. Finir son assiette témoigne du plaisir qu'on a eu à déguster son repas ; plaisir qui est tributaire de l'atmosphère générale du restaurant : confort sensoriel, décoration, temps à disposition, qualité des plats, conseil du service, etc.

L'auberge Le Lanthenay ainsi que le restaurant du village vacances La Ferme de Courciment nous ont invité à passer la porte des cuisines afin de conduire un diagnostic des pratiques de développement durable. Nous avons établi pour chacun des

établissements des recommandations et un plan d'action afin de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires. 2018 sera la phase test de mise en place de certaines actions et leur évaluation !

♦ sologne-nature.org



CDPNE DÉCOUVREZ LA NATURE AUTREMENT : GRÂCE AUX PARCOURS NUMÉRIQUES GUIDIGO !

Le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) développe, sur tout le département du Loir-et-Cher, un réseau de parcours numériques. Grâce à l'application GuidiGO, les jeunes (et moins jeunes !) découvrent la nature et l'environnement de manière ludique. Sous forme d'enquête mystère, et accompagné d'une mascotte, chacun est invité à faire le parcours à son rythme. A chaque point d'arrêt, une anecdote sur un élément remarquable et des défis font du parcours un vrai jeu de piste !

En 2017, le CDPNE a lancé 2 nouveaux parcours. Le premier, en compagnie



Application Guidigo © CDPNE



Action de réduction du gaspillage alimentaire © SNE

de Walt'Air la mascotte, porte sur la thématique de la qualité de l'air, dans la ville de Blois. Le second permet de découvrir le circuit des trognes sur la commune du Temple, dans le Nord du département.

L'application GuidiGO est téléchargeable gratuitement sur Smartphone et Iphone.

♦ cdpne.org

la clientèle et l'orienter vers des alternatives, dont la dernière jardi-fiche sur les plantes invasives, ainsi que la nouvelle parution : le petit manuel d'éco-gestion pour un retour de la nature en ville, qui présente des exemples de gestion écologique avec des méthodes favorables à la biodiversité.

♦ loiret-nature-environnement.org



Loiret



Loiret Nature Environnement DES JARDINERIES S'ENGAGENT DANS OZP

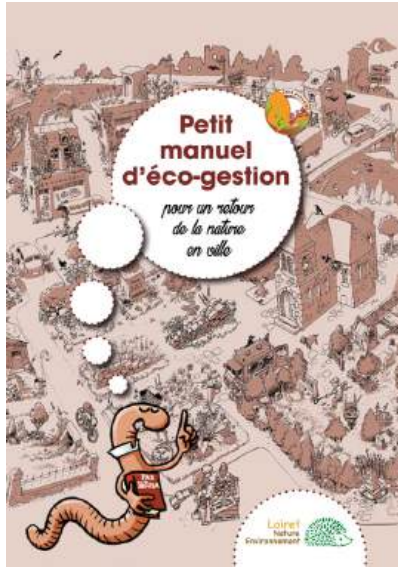
Dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, 7 jardineries et pépinières se sont engagées avec LNE dans la charte « Jardiner au naturel, objectif Zéro Pesticide » le 7 novembre 2017. Des animations sont programmées avec ces enseignes jusqu'à l'interdiction de la vente et de l'usage des pesticides par les particuliers au 1^{er} janvier 2019.

Des outils ont été mis à leur disposition afin de sensibiliser



Cercope GOMPHE DE LOIRE

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association CERCOPE a participé au programme de suivi de deux espèces de libellules faisant la fierté du bassin de la Loire : le Gomphe à pattes jaunes (*Gomphus flavipes*) et le Gomphe serpentin (*Ophiogomphus cecilia*). Comme la saison précédente, une dizaine de mailles ont été minutieusement inspectées d'avril à août afin d'y récolter les mues imaginaires laissées par les insectes au moment de leur émergence. Au final, près d'un millier d'exuvies ont pu être collectées dans des conditions rendues parfois difficiles par les caprices du fleuve. À terme, les précieuses récoltes permettront de mieux connaître l'état des populations et les paramètres du milieu les plus favorables aux émergences. Désormais piloté par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, ce programme regroupe plus d'une vingtaine de



Petit manuel d'éco-gestion © LNE

structures de la région, constituant ainsi un modèle de coopération en faveur du patrimoine naturel local.

♦ cercope.org



Mardiéval

UN DIMANCHE DE REFORESTATION À ST-DENIS-DE L'HÔTEL

Au Bois des Comtesses, dans le cadre de son projet délirant de déviation autour de Jargeau, le Département a fait déforester illégalement par l'ONF dix ha d'Espaces Boisés Classés. Devant le spectacle affligeant d'une forêt éventrée et de tas de rondins alignés à perte de vue, des panneaux van-taient « l'excellent bilan carbone » de ce modeste carnage environnemental.

Face à autant de cynisme, la coordination La Loire vivra a appelé à une mobilisation le 17 décembre pour replanter symboliquement au milieu du couloir ravagé sur 70m de large. Près de 200 personnes y ont répondu et se sont activées sur les lieux malgré le froid glacial et la proximité des fêtes.

Simultanément, MARDIEVAL a déposé avec succès un référé-suspension au T.A. : l'opération est bloquée jusqu'au jugement des recours, en principe avant l'été 2018.

♦ loire-et-biodiversite.com



Corbeaux Gâtinais Nature

ACTION EN FAVEUR DES RAPACES DE LA FORÊT DOMANIALE DE MONTARGIS

Depuis deux ans l'Association « Les Corbeaux – Gâtinais Nature », en collaboration avec l'Office Nationale des Forêts (O.N.F), dans le massif forestier de Montargis, mène une action de protection des rapaces, et notamment pour le plus emblématique d'entre eux, l'Autour des palombes.

Les parcelles susceptibles de pouvoir accueillir un ou plusieurs nids de rapaces ont été inventoriées et une centaine de nids a été recensée dont 2 nids occupés par l'Autour des palombes.

Afin d'assurer la pérennité et l'expansion de l'espèce, l'O.N.F s'est engagé à ne pas intervenir du 1^{er} mars au 1^{er} septembre dans un rayon de 150 mètres autour des arbres porteurs d'une aire. Dans le cas de contraintes particulières, le périmètre de protection peut être adapté au contexte mais respectera une surface de 7 ha.

Par ailleurs, malgré son statut d'espèce protégée, sa mauvaise réputation lui vaut trop souvent d'être encore persécuté par l'homme.

On l'accuse à tort de s'attaquer au gibier tout en occultant sa fonction régulatrice des espèces en surnombre. La forêt de Montargis assure à l'Autour des palombes la tranquillité nécessaire à sa reproduction.

♦ gatinaisnature.fr



Mauves Vivantes

POURSUITE DES ACTIONS

L'association poursuit ses activités et principalement celles liées à l'eau. Malheureusement l'association n'a pu organiser le rallye des Mauves prévu début juin en raison des fortes inondations.

Les nappes superficielles ont beaucoup monté et la rivière Les Mauves n'a pas la capacité d'évacuer des quantités d'eau aussi importantes. Donc l'association réfléchit sur les liens entre le dérèglement climatique et les inondations.

Par ailleurs, l'association est toujours membre de la Commission locale de l'eau au SAGE Nappe de Beauce. Enfin, elle est présente à la CSS (commission de suivi du site) du centre de stockage des déchets non dangereux de Bucy Saint Liphard.

♦ mauves-vivantes.fr

Newsletter de la fédération

n°3 à 6 - janvier, avril, juin et octobre 2017

Newsletter Sirff

n°1 - mars 2017

Rapport d'activité 2016

Avril 2017, 44 p.

Lettre d'information régionale Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

n°11 et 12 - juin et décembre 2017

Recherches Naturalistes

La revue des passionnés de nature en région Centre-Val de Loire

n°4 - juin 2017, 68 p. - 8€



n°5 - décembre 2017, 68 p. - 8€



Amis jardiniers

Ce que vous devez savoir sur les alternatives aux produits phytosanitaires

Décembre 2017, plaquette 3 volets roulés



Aménagez votre jardin aquatique sans plantes invasives

Novembre 2017, plaquette 3 volets roulés





Retrouvez-nous sur www.fne-centrevalde Loire.org
et sur Facebook